



LA

LUCARNE

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Automne 2018
Vol XXXIX, numéro 4



Maison Farview, construite sur le domaine du château Montebello dans les années 1930
© Jerry Roy

NOUVELLE FONCTION POUR UNE GARE CENTENAIRE

LA LUCARNE 10\$

Comité de rédaction: Andrée Adam, Pierre Bleau, Andrée Bossé, Marie-Lise Brunel, Maude Deblois, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborations: Guy Bel, Louise Bernard, Pierre Bleau, François Cliche, Yvan Fortier, Yves Piette, Sylviane Pilote, Agathe Lafortune

Crédits photos: Éditions Point du jour, Guy Bel, Jerry Roy, Parc maritime de Saint-Laurent, Gregory Earl Lester, Yves Lacourcière, Yves Leblanc, Société historique de Rivière-des-Prairies, Musée Ferroviaire de Beauce.

Abonnements, publicité et comptabilité:
Mireille Blais (apmaq.gestion@gmail.com)

Infographie: Temiscom.com
Imprimeur: Imprimerie de la CSDM
Livraison: Effica-poste inc.

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal: ISSN 0711 — 3285

LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ).
Publiée chaque trimestre depuis 1982, LA LUCARNE se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst, Montréal, (Québec) H2L 3L8

Téléphone et télécopieur: 450 661-6000
Courriel: info@maisons-anciennes.qc.ca
Internet: www.maisons-anciennes.qc.ca

©APMAQ 2018. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans LA LUCARNE n'engagent que leurs auteurs.

Si vous souhaitez recevoir LA LUCARNE en format électronique plutôt qu'en format papier, veuillez en aviser le Secrétariat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Louis Patenaude, président
Monique Lamothe, vice-présidente
Claire Pageau, trésorière
Carole Doucet, secrétaire
Marie-Lise Brunel, conseillère
Barbara Todd-Simard, conseillère

La publication d'annonces publicitaires dans LA LUCARNE ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services.

Nouvelle fonction pour une gare centenaire

Automne 2018

BILLET

À propos de sauvegarde patrimoniale
Louis Patenaude, président de l'APMAQ

3

PATRIMOINE

La gare patrimoniale centenaire de Vallée-Jonction
François Cliche

4 À 14

Entrevue avec Guy Bel, forgeron

La rédaction

Un parcours patrimonial champêtre à Montréal

Louise Bernard, présidente de la Société historique de Rivière-des-Prairies

La maison du gouvernement

Yves Piette, propriétaire

Le parc maritime de Saint-Laurent: Là où l'insularité prend tout son sens

Sylviane Pilote, directrice générale du Parc maritime de Saint-Laurent

L'intégration d'une descente de cave

Pierre Bleau

MA BIBLIOTHÈQUE

Patrimoine bâti agricole de l'Assomption,
Yolande Gingras

15

Accusé de non-assistance à patrimoine en danger,
Yves Lacoursière

Monte-Bello, une oasis de bonheur

Yvan Fortier, ethno-historien

16



À la fin d'un article, ce pictogramme signale du contenu supplémentaire dans la version affichée sur le Web.

COIN DU MÉCÈNE

Un recul inattendu dans nos campagnes de financement

Nous apprenions récemment que le programme Placement Mécénat Culture, auquel nous participions depuis 4 ans, a modifié ses critères et par conséquent l'APMAQ n'y est plus admissible. Tel que mentionné auparavant, ce programme nous a permis de recueillir plus de 100 000 \$ avec une participation gouvernementale de 75 %. Il est évident que ce changement de critères ouvre une brèche importante dans la gestion de l'APMAQ et nous oblige à revoir notre mode de financement.

Nous avons demandé une rencontre auprès du ministère de la Culture et des Communications pour revoir la situation actuelle et obtenir des clarifications à ce sujet.

Entre-temps, nous pouvons toujours délivrer des reçus déductibles de l'impôt québécois pour les dons reçus, mais, malheureusement, ceux-ci ne seront pas doublés par des contreparties gouvernementales.

Nous vous tiendrons au courant des développements à venir.



À PROPOS DE SAUVEGARDE PATRIMONIALE

Louis Patenaude, président de l'APMAQ

Parmi les nombreux dossiers de maisons anciennes en péril dont l'APMAQ est saisie, trois ont particulièrement retenu notre attention au cours des dernières semaines. Le cas de la maison **Rodolphe-Audette** construite en 1910 sur un promontoire dominant le Vieux-Lévis tient de la saga. Après des années d'efforts de la part d'un grand nombre de citoyens en vue de sa survie, le Comité de démolition de la Ville a statué en faveur de sa disparition. Elle serait remplacée par des condos à haute densité. Au moment d'écrire le présent texte, un citoyen a fait appel de cette décision. Y aurait-il encore un espoir ?

La maison Legendre construite en 1793 est la plus ancienne de Sainte-Croix-de-Lotbinière et elle est mentionnée dans le célèbre ouvrage *Vieux manoirs et vieilles maisons* de Pierre Georges Roy de 1927. Comme la précédente, elle a fait l'objet de vives pressions en vue de sa sauvegarde. Malgré son ancienneté exceptionnelle et sa valeur patrimoniale reconnue, le Comité de démolition s'est prononcé en faveur de sa démolition le 3 juillet dernier et la maison est maintenant disparue.

L'hôtel Pointe-Claire/Le Pionnier construit en 1900 et situé au cœur du vieux village de Pointe-Claire a constitué, au cours de son histoire, un lieu important de rassemblement pour la communauté locale et il a ainsi acquis une forte valeur identitaire en dépit de son importante détérioration. C'est en ce sens que se sont exprimés les défenseurs de l'immeuble lors de la réunion du Comité de démolition à laquelle a assisté l'APMAQ.

Le projet de remplacement, un immeuble à condos, par ses dimensions imposantes et son aspect massif se grefferait mal dans le vieux village. On peut prévoir un effet d'entraînement négatif sur le bâti existant. Pourtant, le Comité de démolition a autorisé la destruction de l'immeuble.⁽¹⁾

Il est à noter que les trois cas ont donné lieu à une mobilisation citoyenne particulièrement vigoureuse, mais on s'est heurté à des intérêts matériels trop puissants et à une vision étroite du développement. Comment convaincre les pouvoirs publics qu'un patrimoine mis en valeur agit comme levier de développement non seulement social et culturel, mais aussi économique ? Plusieurs de nos villes l'ont parfois compris et on s'en félicite, mais la diffusion de cette idée exige encore bien des efforts.

On a tendance, hélas, à agir tardivement. Il faut au contraire intervenir avant qu'un immeuble atteigne un stade de dégradation telle que sa défense sera ardue et conflictuelle. Pourquoi n'a-t-on pas cité ces immeubles. Pourquoi nos pouvoirs publics ont-ils autorisé des modifications dévalorisantes, sans respect pour la construction d'origine. Le patrimoine ne se perd pas nécessairement du jour au lendemain, mais aussi, petit à petit, au fil des ans, par le manque de vigilance des citoyens et par l'indifférence des autorités. On ferait l'économie de crises douloureuses en pratiquant une sauvegarde préventive.

CAPSULE D'ASSURANCE

L'équipe de Lussier Dale Parizeau

5 bonnes pratiques à adopter en assurance

Quand vous magasinez

Si vous consultez plusieurs assureurs avant de souscrire à une police, assurez-vous de comparer les bons éléments. Certaines différences de primes peuvent s'avérer importantes: mais attention, comparez-vous bien des pommes avec des pommes? Une économie de prime résulte probablement de l'exclusion d'une ou plusieurs garanties. Le nom des garanties est peut-être le même, mais l'étendue de la protection est souvent différente. Avant d'arrêter votre choix, vérifiez d'abord que vous êtes couverts selon vos besoins et que vous profiterez bien de toutes les garanties nécessaires.

N'oubliez pas: avec Lussier Dale Parizeau, vous bénéficiez d'un programme exclusivement conçu pour les propriétaires de maisons construites avant 1940!

En cours de terme

Vous voilà assuré! Toutefois, il vous faudra veiller à communiquer à votre courtier tout changement affectant votre police d'assurance en cours d'année tels qu'un déménagement, des travaux importants, une modification au montant d'assurance, etc.

Pensez à prévenir votre courtier!

En cas de sinistre

Malgré toutes les précautions prises, un sinistre peut malheureusement arriver. Si un imprévu se produit, voici quelques consignes de sécurité à respecter:

- Sécuriser les personnes et les lieux
- Appeler les secours
- Déclarer le sinistre à votre courtier d'assurance
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les biens assurés et limiter les dommages dans l'attente des intervenants mandatés par l'assureur

Après un sinistre

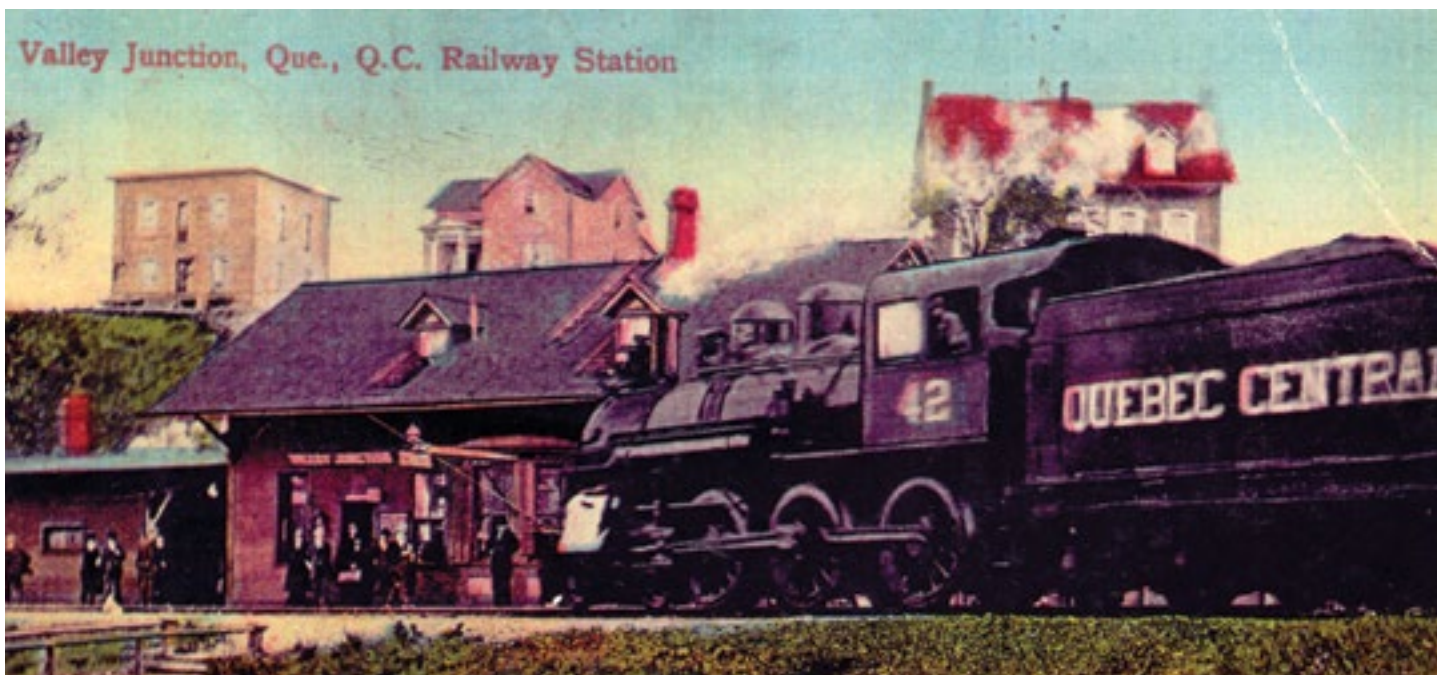
Afin de faciliter le règlement de votre sinistre, il est vivement recommandé de:

- Fournir à l'assureur tous les renseignements entourant les circonstances du sinistre
- Présenter toutes les pièces justificatives dans les délais requis
- Conserver les pièces défectueuses qui auraient causé le sinistre (morceau de tuyauterie, équipement ou autre). Il est important que ces pièces soient présentées à l'assureur afin que ce dernier puisse faire valoir son droit de subrogation
- Collaborer pleinement avec l'assureur en prenant le temps de répondre à toutes ses questions

En cas de doute, je demande conseil à mon courtier

Et qui de mieux placé que Lussier Dale Parizeau, le courtier partenaire de l'APMAQ, pour vous aider à déterminer vos besoins?

(1) Dans le cas de l'hôtel Pointe-Claire/Le Pionnier, la municipalité a décidé de rouvrir le dossier. C'est à suivre.



Carte postale colorée de la première gare à Valley Junction, vers 1914 © Archives Musée Ferroviaire de Beauce, Fonds P-H-Cliche

LA GARE PATRIMONIALE CENTENAIRE DE VALLÉE-JONCTION

François Cliche

L'ARRIVÉE DU CHEMIN DE FER...

Suite à la Confédération de 1867, deux compagnies ferroviaires seront étroitement liées au développement du rail en Beauce. En 1876, la *Levis & Kennebec Railway* atteint un endroit désigné « Trou-de-la-Bisson ». Trois ans plus tard, en amont, une première station sera érigée sur un site stratégique, berceau de la future paroisse de l'Enfant-Jésus (Vallée-Jonction). De son côté, la *Quebec Central Railway* aboutit juste en face sur la rive ouest de la Chaudière en 1880. L'année suivante, un premier « pont des chars » couvert relie les deux rives, permettant un lien direct entre Sherbrooke et Lévis. La gare de Beauce devient une jonction ferroviaire, qui finira par relier la Beauce à Mégantic en 1895, à Lac-Frontière en 1915, à Québec en 1921, voire même aux États-Unis.

UNE NOUVELLE GARE EST ATTENDUE...

Dès la fondation de la paroisse en 1898, la petite station de Beauce-Jonction semble désuète vu les 10 000 personnes qui transitent sur ses quais annuellement. En 15 ans, de nombreuses installations du rail ont rapidement rendu le site ferroviaire surchargé avec sa rotonde à trois portes, son pont tournant, ses tours à eau et à charbon et une cour de triage triplée en superficie.

Malgré les besoins ferroviaires grandissants, il faudra attendre en juin 1917 pour qu'une nouvelle gare soit inaugurée au même endroit. Le nouvel édifice construit selon un plan standard du Canadien Pacifique est considéré comme la gare la plus moderne et la plus spacieuse sur tout le réseau de la *Compagnie du Chemin de fer de Québec Central*.

UNE GARE ARCHITECTURALE ET PATRIMONIALE EN DEVENIR...

Vallée-Jonction s'enorgueillit aujourd'hui de sa magnifique gare qui fut sa raison d'être il y a plus d'un siècle. Outre le bureau d'opération du chef de gare et la salle des bagages, le bâtiment offre une vaste salle d'attente ainsi qu'une plus petite pour les non-fumeurs et les femmes, des bureaux pour sa propre police et le « roadmaster », ainsi qu'une salle de conférence et des chambres avec cuisine commune à l'étage pour les employés du rail. Vers 1950 lors de la « guerre froide », on rajouta au sous-sol un abri antinucléaire, assurément le seul du genre en zone inondable dans toute l'Amérique du Nord.

Sise au bord de la rivière Chaudière en plein cœur de Vallée-Jonction, cette gare centenaire remplie d'histoire présente donc un intérêt patrimonial de par sa valeur architecturale. Elle est représentative des gares du début du XX^e siècle. La construction principale est faite avec un nouveau matériau en vogue à l'époque : les blocs de bossage en ciment imitant la pierre. Avec son élévation d'un étage et demi et son plan en « T », elle est coiffée d'un toit à croupes. Un large abri constitué par le prolongement du toit et appuyé sur des piliers complète l'une des extrémités du bâtiment.

Plusieurs éléments architecturaux en bois prédominent. L'une des façades, aménagée sur un mur pignon qui montre la trace d'une ancienne porte centrale, est ornée de faux colombages. Ses larges avant-toits débordants sont supportés par une série de consoles en bois. Les larges portes à panneaux avec vitrage, les nombreuses fenêtres à guillotine à petits carreaux et les lucarnes à croupe s'ajoutent aux consoles, bandeaux et linteaux. Les bas de murs intérieurs sont couverts de planches en «V» dont le bois provient de Colombie-Britannique.

Enfin, son emplacement d'origine à la jonction de deux lignes ferroviaires dans un espace triangulaire, la proximité de nombreuses infrastructures ferroviaires toujours en place (pont d'acier, rotonde, plaque tournante, passerelle pour piétons, sa vaste cour de triage...) et l'inscription « Québec Central » en façade principale lui confèrent un aspect très particulier.

SA MISE EN VALEUR ET SES LETTRES DE NOBLESSE...

Valley Junction devient très tôt le centre névralgique des opérations ferroviaires sur l'ensemble du réseau, jusqu'à

80 % des travailleurs de la localité seront au service du *Québec Central*. Vers 1950, la Compagnie voit son achalandage diminuer graduellement, elle abandonne le service aux passagers en 1967 ; un dernier départ de quelques wagons a lieu en 1991 et elle cesse définitivement toute activité en 1994. C'était la fin de la belle époque du chemin de fer !

Vu l'importance du site et le rôle stratégique de la gare de Vallée-Jonction, en 1990 est fondé le *Centre d'interprétation ferroviaire de Vallée-Jonction*. L'organisme est voué à sauvegarder d'abord la gare de la démolition et à y installer le *Musée ferroviaire de Beauce*.

Le bâtiment sera désigné *gare ferroviaire patrimoniale canadienne* (1991) et cité *bien culturel* (2003). Depuis 1994, le Musée aura accueilli pas moins de 100 000 touristes. Très enchantée de la préservation de son édifice emblématique, la Municipalité de Vallée-Jonction a réuni les sommes nécessaires à sa restauration majeure et en grande pompe le 16 novembre 2017, on a inauguré la toute fin des travaux. À juste titre, la gare patrimoniale de Vallée-Jonction se veut un témoin du développement ferroviaire québécois.



Rencontre des trains Express et Local en gare de Vallée, 1922 © Archives Musée Ferroviaire de Beauce

ENTREVUE AVEC M. GUY BEL, ARTISTE DU FER

La rédaction

Né et formé en France, plus précisément à Lyon, Guy Bel pratique la forge à Saint-Laurent de l'Île-d'Orléans depuis plus de quarante ans.

M. BEL, COMMENT EN ÊTES-VOUS VENU AU MÉTIER DE LA FORGE ? QUELLE A ÉTÉ VOTRE FORMATION ?

Tout d'abord je dirais que des enseignants, il y en a beaucoup, mais c'est en pratiquant qu'on apprend vraiment. J'ai commencé ma formation à l'École des Beaux-Arts de Lyon où pendant quatre ans j'ai étudié, entre autres choses, le dessin de soierie. J'ai compris cependant que mon daltonisme constituerait un obstacle majeur dans ce métier et que je devais me réorienter. C'est en observant attentivement une grille qui se trouvait dans mon voisinage et après en avoir apprécié la finesse que je me suis dirigé vers le travail des métaux.

La première étape dans mon nouveau métier a été l'apprentissage de la soudure.

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS RETROUVÉ AU QUÉBEC ?

Après quelques années d'expérience, j'ai souhaité quitter la France pour un pays lointain, mais tout en continuant de parler français. Dans ces conditions, la destination naturelle était le Québec. Au bout d'un an à Chibougamau, je suis passé aux chantiers maritimes de Lauzon, puis, en 1977, j'ai ouvert mon atelier à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans que je n'ai jamais quitté.

SUR QUOI A PORTÉ SURTOUT VOTRE TRAVAIL ?

L'établissement de mon atelier a coïncidé avec les grands travaux de restauration de la Place Royale de Québec auxquels j'ai participé. Lors d'un séjour en France à Péruges, une ville médiévale non loin de Lyon, j'ai pu observer que les modèles de ferronnerie ancienne étaient les mêmes que ceux qu'on trouvait Place Royale. Cela, d'ailleurs, se vérifie dans les différentes régions de France d'où provenaient nos premiers artisans. C'est également vrai de la forteresse de Louisbourg où j'ai travaillé dans le cadre de la reconstitution entreprise par Parcs Canada. Mon travail consistait à restaurer ou reproduire les éléments métalliques des lieux.

Y A-T-IL UNE DE VOS ŒUVRES DONT VOUS AIMERIEZ NOUS PARLER ?

J'ai réalisé quelques monuments publics. Si vous connaissez le Parc des ancêtres à Sainte-Famille de l'île d'Orléans, vous avez peut-être vu *L'homme racine* qui, suite à un concours sous le thème de la généalogie, m'a été commandé par la Fondation François-Lamy. Il s'agit d'une œuvre en alliage d'acier Corten de 10' de haut.

J'ai aussi réalisé une feuille d'érable géante en cuivre mesurant 25 pieds par 25 pieds pour la municipalité de Saint-Quentin au Nouveau-Brunswick.

QU'EN EST-IL, SELON VOUS, DE LA RELÈVE ?

J'ai embauché et formé, au cours des ans, un grand nombre de jeunes intéressés par le métier. Certains, depuis, ont ouvert leur propre atelier. Il m'arrive de faire appel à eux lorsque mon travail l'exige.

Il n'en demeure pas moins que la relève est fragile. Les jeunes auraient besoin d'un appui financier pour ce qui est de la formation, mais également pour l'investissement initial. En effet, l'équipement nécessaire au travail de la forge est fort coûteux et difficile à repérer. J'ai apporté de France une série de marteaux, mais j'ai construit ma forge moi-même en remettant en état quelques vieilles machines qui étaient destinées à la ferraille. Les pièces d'équipement me viennent d'un peu partout au Canada et aux États-Unis.



Portrait de l'artiste au travail, Forge Pique-Assaut © Guy Bel

APRÈS TOUTES CES ANNÉES ÊTES-VOUS ENCORE ACTIF ?

Certainement. Je travaille présentement, pour Parcs Canada, à la restauration des Nouvelles Casernes dans le Vieux-Québec et pour la Municipalité de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, à une œuvre sculpturale « La Volée D'Oies ». La demande est forte et l'offre existe, car les jeunes artisans aspirent à faire du beau travail plutôt qu'une production banale. Malheureusement, il manque un lien essentiel entre demande et offre, soit l'appui matériel aux jeunes artisans lequel devrait être assuré par les pouvoirs publics.



Feuille d'érable, commande de la ville Saint-Quentin au Nouveau-Brunswick pour célébrer son centième anniversaire © Guy Bel

UN PARCOURS PATRIMONIAL CHAMPÊTRE À MONTRÉAL

Louise Bernard, présidente de la Société
historique de Rivière-des-Prairies



Maison Pierre Pépin © Société historique de Rivière-des-Prairies

Maison Bleu. La première a été construite peu après 1784 alors que la seconde l'a été en 1732 avant d'être transformée vers 1858, par Léon Bleu, et agrandie du côté sud. L'enveloppe extérieure est alors passée de la pierre au bois, ce qui est peu commun.

À l'ombre de l'église, mentionnons quelques maisons construites vers 1910 par Primat Paré, menuisier-charpentier et maire jusqu'à sa mort en 1938. Ces bâtiments comportant des éléments hautement décoratifs ont subi quelques modifications.

Enfin, parmi les 36 sites identifiés par la Société historique de Rivière-des-Prairies (SHRDP) et valorisés par un parcours patrimonial enrichi de panneaux d'interprétations, notons les quatre maisons distinctes de la famille Pépin, dans la partie ouest. Celle de Jean-Baptiste-Pépin, en pierre des champs, date de la fin du 18^e siècle et se rapproche du modèle français à deux versants. La date de construction de la maison Pierre-Pépin, de style mansarde, se situe entre 1855 et 1885. La maison Paul-Pépin est différente des deux premières par son modèle anglais communément appelé cottage ou villa anglo-normande à quatre versants. Celle d'Émeryl Pépin se situe dans le Parc-nature du Ruisseau-De Montigny dont fait partie un groupe d'îles incluant l'île Lapierre. Cette maison qui appartient au Réseau des grands parcs de la Ville de Montréal et semble abandonnée. La plupart de ces constructions, à l'est et à l'ouest du village, sont d'anciennes maisons de ferme.

La maison Oakes, construite en 1909 en briques rouges, est représentative de la mode victorienne qui a cours entre 1850 et les premières années du 20^e siècle. Comme plusieurs autres, son manque d'entretien fait craindre pour sa survie.

D'autres maisons et sites historiques sont répertoriés le long du parcours patrimonial long de 15 km débutant à Montréal-Nord et se terminant à la Pointe-de-l'île, au monument de la Coulée Grou. Le site champêtre du territoire riverain, dans la partie est, devrait vous inciter à venir nous visiter à bicyclette, à pied autour de l'église ou encore en voiture. Vous y découvrirez un lieu habité depuis plus de 325 ans, la paroisse St-Joseph-de-Rivière-des-Prairies étant la quatrième paroisse de l'île de Montréal.

Pour de plus amples informations vous pouvez consulter notre site web au www.societehistoriquerdp.org

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, QUATRIÈME PAROISSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.

Des études menées en mai 1991 à l'initiative de la Ville de Montréal par André Laberge et Gabriel Bodson ont conclu à l'attribution d'une valeur patrimoniale certaine au secteur connu comme «le village» et ses environs. L'église Saint-Joseph et son presbytère, en particulier, méritent considération.

D'autre part, un événement historique datant de 1690 est rappelé par un monument érigé par Parcs Canada au Bout de-l'île. Il s'agit de la bataille de la Rivière-des-Prairies, entre Iroquois et colons français, à l'emplacement de la Coulée Grou.

À une courte distance, enclavées dans le Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, se trouvent deux maisons parmi les plus anciennes et les mieux protégées, soit la Maison Christin-dit St-Amour, longtemps désignée Maison Armand, et la



Maison Bleu © Société historique de Rivière-des-Prairies



Maison du gouvernement © Yves Piette

LA MAISON DU GOUVERNEMENT

Yves Piette, propriétaire

POURQUOI

Amoureux d'antiquités et de maisons anciennes, en 1984, nous faisons l'acquisition d'une vieille maison située sur le bord des rapides de la rivière Richelieu dans la ville de Chambly. Il fallait être un peu fou pour s'embarquer dans ce projet, car la maison était immense, ne payait pas de mine, le toit était déformé, une partie du rez-de-chaussée avait été décapée au jet de sable et le foyer de brique donnait à l'ensemble un petit air « western ». Mais l'emplacement était superbe. Pour des maniaques puristes, la marche était haute, mais nous étions jeunes. Cela s'est avéré être le projet d'une vie.

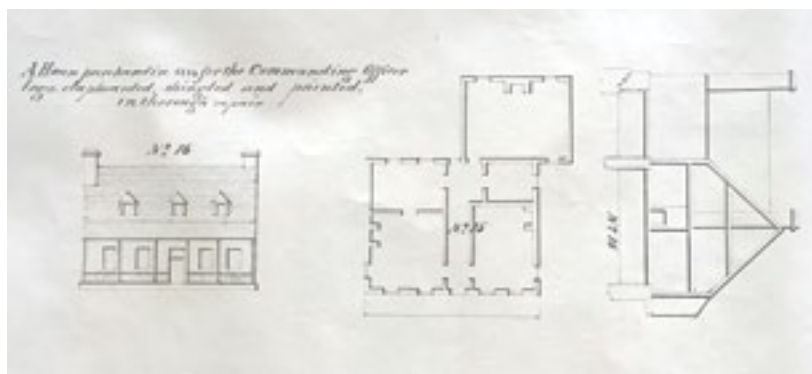
UN PEU D'HISTOIRE

Dès l'achat de la propriété et durant les 11 années suivantes, nous avons effectué de façon assidue des recherches historiques sur la maison. Nous avons consulté les minutiers de nombreux notaires, les archives judiciaires, les archives du gouvernement du Québec ainsi que celles du gouvernement fédéral.

Un acte de vente de 1786 entre Amable Monty et Toussaint Ferrière nous apprend qu'il y a une maison de 32 pieds carrés sur l'emplacement actuel. Or, Amable Monty était le fils aîné de Jean Monty, sergent des troupes françaises, qui avait acquis en 1750 de l'épouse du seigneur de Chambly un emplacement situé face aux rapides avec une maison. Il était d'usage à l'époque pour un père de remettre ses biens au fils aîné lors de sa mort ou de son vivant en échange de la prise en charge des parents par le fils. Mais nous n'avons pas trouvé de document l'attestant.

Toussaint Ferrière est un commerçant français qui vécut des déboires financiers au fur et à mesure que les commerçants anglais remplaçaient les commerçants français dans le nouveau régime britannique. Il vit sa maison être saisie en justice en même temps qu'elle faisait l'objet d'une expropriation par le nouveau seigneur de Chambly, Gabriel Christie pour l'intégrer à son domaine. Ce dernier meurt en 1799. Son épouse règle les frais de justice et acquiert la maison.

La seigneurie revient à son fils qui vend l'emplacement à son cousin, Gabriel Gordon, qui est lieutenant-colonel dans l'armée. Des documents de l'époque nous apprennent que la maison était désignée comme étant « The Yellow House ».



Maison du gouvernement, plans de 1823 © Yves Piette

Ce dernier la vend à l'armée britannique en 1814 et celle-ci devient la maison du plus haut gradé militaire britannique, le baron de Rothenburg.

La maison subit alors des transformations majeures. Un plan détaillé de 1823, ce qui est très rare pour une maison de pièces sur pièces, présente une vue de face montrant l'emplacement des ouvertures, une coupe qui montre la charpente ainsi qu'une vue en plan avec les dimensions des pièces. Suite au départ des troupes vers 1860, la maison est vendue au village puis à différents propriétaires jusqu'à nous. À la lumière de cette information, nous avons choisi de lui redonner l'aspect qu'elle pouvait avoir en 1823

LES TRANSFORMATIONS

La maison a subi de nombreuses transformations au cours des ans. Les trois cheminées ont été démolies, ne laissant que leurs fondations. Une nouvelle cheminée de briques a été construite. Une division porteuse a été éliminée au centre de la maison pour faire une vaste pièce au rez-de-chaussée et les cimaises et moulures ont été enlevées pour installer des panneaux de gypse. En façade, la porte a été décalée vers la droite sous une poutre maîtresse, une fenêtre a été murée, et la galerie supprimée.

DES DÉBUTS MODESTES

Bien que puristes, il nous fallait faire des compromis en fonction de notre budget et de la vie moderne ainsi que pour nous permettre d'y vivre avec nos trois enfants tout en réalisant des travaux. Tout d'abord, nous avons recouvert le foyer de crépi puis réinstallé les moulures et cimaises dans le salon. Les ravages découlant du jet de sable, bien que légers, ont été corrigés par du sablage ou par l'application d'un mince crépi. S'en sont suivis de nombreux chantiers dont les principaux sont :

Renforcement structural

Au cours des années, les propriétaires précédents avaient réalisé différents travaux sans tenir compte des besoins structuraux du bâtiment. Suite à l'achat de la maison, nous avons pu constater l'amateurisme de ceux qui avaient réalisé ces travaux. Par exemple, au rez-de-chaussée, une colonne constituée de trois 2x4 en bois soutenant une poutre d'acier avait été grugée pour installer une boîte de courant à interrupteurs multiples. Au sous-sol, il n'y avait pas de colonne pour recevoir la colonne du rez-de-chaussée. Il y avait de multiples erreurs de ce type.

La structure du toit

Affaibli par l'enlèvement de cloisons porteuses et par l'âge, la structure du toit craquait à un tel point lors de grands vents que nous craignions que le tout s'affaisse. Nous avons alors la possibilité de remplacer tout le toit ou de le renforcer. En le remplaçant, nous avons la conviction de lui enlever un charme essentiel. Un jeu de poutres d'acier et l'ajout d'une structure parallèle dans le grenier supportés par des colonnes cachées dans les murs fixent la structure du toit dans sa position actuelle.

Le recouvrement extérieur

Le bardeau d'amiante a été enlevé. En façade, l'ouverture murée d'une fenêtre a été trouvée conformément au plan de 1823 et celle-ci a été réinstallée. Il en a été de même pour la porte surmontée d'une imposte. Bien que le plan indique que le recouvrement de 1823 était en déclin de bois, le curetage nous a permis de trouver un recouvrement fort ancien (à clous de forge) en larges planches verticales. Trouvant cela plus joli, nous avons installé de la planche verticale blanche. Un pare-air a été installé recouvert d'un isolant et de planches verticales. Plutôt que de repeindre la maison en jaune, nous avons repris cette couleur sur les portes.

UN DÉTAIL AMUSANT

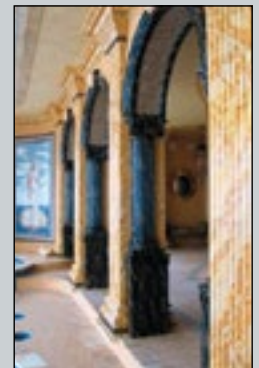
Lors du curetage d'une cloison entre la cuisine et la salle à manger d'origine, nous avons trouvé au-dessus d'un cadre de porte une arche en bois moulurée. Nous avons réutilisé ce modèle d'arche à deux autres endroits lors de l'installation de nouvelles cloisons.

UNE HISTOIRE QUI NE FINIT PAS

Nous faisons encore des découvertes chaque année. L'an dernier, un entrepreneur trouvait une rare pipe de plâtre commémorative dans les combles. Puis, en montant dans le grenier, j'ai pris conscience que deux pièces de bois imbriquées dans le mur que je voyais tous les jours étaient les vestiges des limons d'un ancien escalier de meunier.

Fabrice Le Guern Artiste peintre décorateur

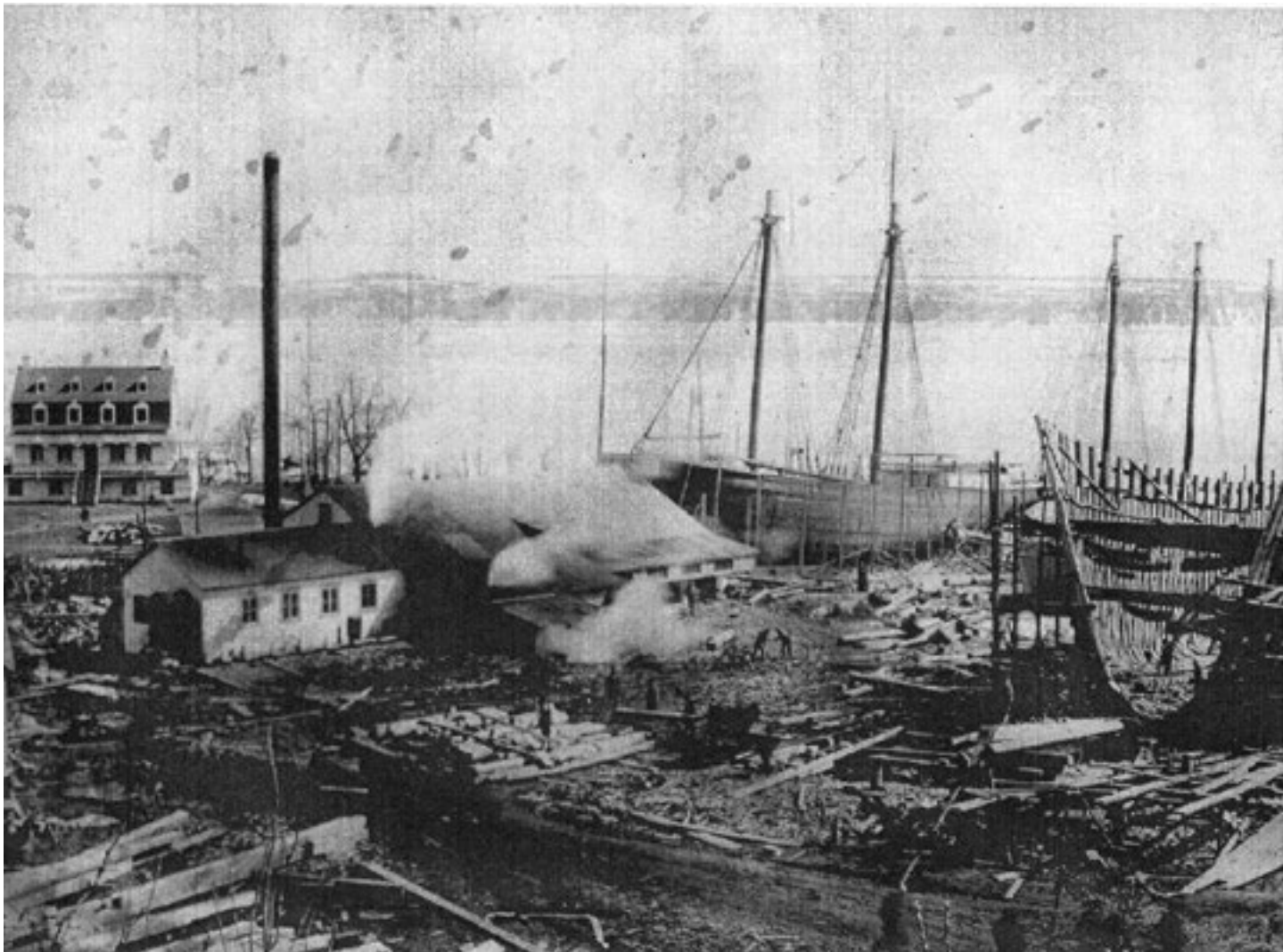
Restauration de bâtiments anciens
Peinture intérieure - Texture Murale
Faux marbre - Faux bois
Dorure - Trompe-L'œil - Enduit à la chaux
Préparation des supports



Membre professionnel du conseil des métiers d'art
fabriceleguern@gmail.com
514 992-0869
www.illusions-textures.net

LE PARC MARITIME DE SAINT-LAURENT: LÀ OÙ L'INSULARITÉ PREND TOUT SON SENS

Sylviane Pilote, directrice générale du Parc maritime de Saint-Laurent



Chantier maritime, 1917 © Parc maritime de Saint-Laurent

En 1908, Philéas Fillion achète un terrain à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans pour y entretenir et y réparer des embarcations. Son fils Ovide y démarre ensuite le Bassin de radoub de Saint-Laurent qui deviendra, en 1911, le Chantier maritime de Saint-Laurent I.O. Itée. Ovide Fillion poursuit ainsi l'œuvre de son père Philéas, décédé en 1909. Plusieurs membres de la famille Fillion s'impliqueront, au fil des années, dans l'administration de l'entreprise. Le Chantier maritime, à son apogée, compte parmi les plus importants chantiers avec, à une certaine époque, plus d'une centaine de travailleurs. Les vestiges de cette activité industrielle, toujours présents sur le site de l'actuel Parc maritime de Saint-Laurent, laissent percevoir l'ampleur de ce chantier dirigé durant six décennies par une même famille, les Fillion. Le Chantier maritime de Saint-Laurent a été la plus importante industrie de l'Île d'Orléans. Les activités de construction navale se sont déroulées de 1908 à 1967. La construction, la réparation et l'hivernage des goélettes constituaient ses principales activités. D'abord connu pour ses navires à voiles, le chantier a ajouté au fil des ans la construction de goélettes. On y a développé différents types de navires à propulsion mécanique, en bois ou en acier. Le chantier a également été renommé pour la fabrication de ses pièces usinées : réservoirs, hélices, treuils, etc. Avec le développement du réseau routier au Québec, le camionnage remplace peu à peu le transport maritime et met fin graduellement à l'utilisation des petits caboteurs. Faute de demandes, le Chantier maritime ferme ses portes en 1967.

LA CORPORATION DU PARC MARITIME DE SAINT-LAURENT

Fondée en 1995, sa mission est de préserver, mettre en valeur et fait connaître le patrimoine maritime de Saint-Laurent et de l'île d'Orléans. Institution culturelle reconnue et soutenue par le Ministère de la Culture et des Communications, elle est née du désir de témoigner du patrimoine maritime de l'île.

Le Parc maritime de Saint-Laurent met notamment en vedette *La chalouperie Godbout*, construite en 1837, qui a accueilli au fil du temps trois générations de fabricants de chaloupes. La chalouperie a été classée immeuble patrimonial par le gouvernement québécois en 1977. En 1989, le déplacement de La chalouperie sur le site de l'ancien Chantier maritime de Saint-Laurent, alors désaffecté, fait naître le projet du Parc maritime.

Aujourd'hui le Parc maritime de Saint-Laurent accueille chaque année de juin à octobre, plusieurs dizaines de milliers de visiteurs venus d'un peu partout tant du Québec, du Canada que de l'international. Des guides-interprètes passionnés et professionnels font découvrir le site en offrant des visites tout au long de l'été. Des conférences, des activités à caractère historique, patrimonial ou culturel, sont aussi organisées et s'adressent tant aux visiteurs adultes, aux clientèles scolaires qu'aux résidents de Saint-Laurent. Le riche passé de cet ancien chantier maritime est certes à découvrir et revêt une grande importance pour le village de Saint-Laurent. D'ailleurs, un projet de concertation citoyenne a été mis en place. On en apprendra davantage sur l'histoire du chantier maritime en parcourant le circuit d'interprétation patrimonial. L'histoire et le passé maritime ont certes marqué la vie et l'économie de cette municipalité.



Travailleurs au chantier, construction de balayeurs de mines, 1942
© Parc maritime de Saint-Laurent



maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.

Restauration, construction et réplique de maisons ancestrales

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeaux de Cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie
- projet clé en main
- rallonge
- maisons hybrides (maison neuve avec intégration de pièces ancestrales)



514-464-1444

www.maisonsdespatriotes.com



RBQ : 5595-2485-01



TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de toitures en tôle pincée, à baguette, à la canadienne

RBQ. 5614-2011-01

- acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



7965, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5

Jean-François Éthier, président

Cell.: (514) 887-1770

L'INTÉGRATION D'UNE DESCENTE DE CAVE

Pierre Bleau, *ing.*, M. A. Membre de l'APMAQ

L'achat d'une résidence vient avec les améliorations apportées par les précédents propriétaires. Parfois, leurs ajouts sont de véritables réussites sur le plan de l'intégrité architecturale, d'autres fois, elles soulèvent des doutes sur l'intérêt de les conserver. Cet article traite d'une modeste descente de cave, qui impose quelques difficultés, surtout à cause du double usage de la porte, qui sert de plancher à une terrasse surélevée et d'accès principal à la cave.

Lorsqu'on se passionne pour l'histoire et la généalogie, on est fasciné par le vécu des anciennes familles occupantes ainsi que par l'évolution de leur habitat. Une démarche qui se bute souvent à l'absence de document et au manque d'explications sur les motifs justifiant leurs travaux de rénovation. Il existe d'autres sources d'information comme le témoignage des voisins, les permis de construction et les dépôts d'archives. C'est justement en retraçant une photographie indexée dans l'inventaire des bâtiments anciens (1977) de la Société

d'histoire du lieu que la présence d'un abri d'entrée de cave sur la façade arrière est dévoilée. En prime, ce dossier comprend un relevé à la main des étages. On découvre un escalier reliant le rez-de-chaussée à une chambre (ancien dortoir) à l'étage et donnant sur le mur intérieur de la façade arrière. L'agrandissement de la petite fenêtre à guillotine confirme la démolition de l'escalier et l'arasement de la partie supérieure du toit de l'abri ne conservant que les murs de fondation. La terrasse en bois de couleur verdâtre s'est invitée par la suite pour protéger les marches de la cage d'escalier des intempéries.

Dans un premier temps, il semblait logique de conserver cette terrasse surélevée en bois, mais la réalité de plusieurs hivers à pelleter la neige qui s'accumule sur la lourde trappe, est venue calmer notre ardeur à sauvegarder cette plateforme. De plus, une architecte relève rapidement la difficulté de concilier la sécurité des personnes lorsque le panneau de la trappe d'accès est ouvert pour descendre à la cave. En plus, elle soulève la perte de vision avec l'obligation d'installer un garde-corps. C'est en regardant un reportage à la télé sur les mesures de protection contre les tornades qu'est venue l'idée de poser des portes en acier comme au-dessus des abris souterrains. Une recherche de produits spécialisés s'est arrêtée sur des portes de sous-sol de la firme Bilco Canada.

Un entrepreneur est engagé pour démolir les vieux murs fissurés par le gel et les marches en béton de l'ancienne descente pour reconstruire une cage d'escalier en béton aux normes avec, cette fois-ci, des murs latéraux inclinés pour recevoir le cadre d'acier. La photo de 2018 montre l'aménagement paysager et la terrasse en pavés autour de cet accès devenu plus discret. Les observateurs remarqueront le remplacement des fenêtres à manivelle par un modèle à guillotine, ainsi que le retrait du revêtement en vinyle qui recouvrait le clin de bois.

En conclusion, il faut prendre le temps d'appivoiser l'histoire de sa maison et ne pas hésiter à consulter des personnes ressources avant de poser des gestes irréversibles sinon onéreux à corriger.



2000
Un lourd panneau en contreplaqué fixé à l'aide de charnières est posé sur le plancher d'une terrasse. Il recouvre les marches en béton de la descente de cave. © Pierre Bleau



1977
On aperçoit l'abri d'entrée de la cave. La petite fenêtre décentrée au rez-de-chaussée s'explique par la présence d'un escalier intérieur servant à accéder à la chambre principale à l'étage. © Pierre Bleau



2018
Les portes se font discrètes dans l'aménagement paysager de la cour. © Pierre Bleau



MENUISERIE

Denis Labbé enr.

198, des Érables, St-Joseph, Bce (Qc) G0S 2V0

RESTAURATION	}	Portes, fenêtres,
REPRODUCTION		moultures, éléments
FABRICATION		architecturaux

Installation de coupe-froid

30 ans d'expérience
Membre Artisan professionnel
du Conseil des métiers d'art du Québec

T. 418 397-6247 | C. 418 387-0607
menuiserie.denislabbe@hotmail.com

R.B.Q. 5596 0785 01

COUPE-FROID LAPOINTE INC. *une expertise, une renommée !*



*Depuis 1964, nous sommes spécialisés
dans le domaine des coupe-froid pour
les fenêtres et les portes de bois.*

Quelques unes de nos réalisations :

- ✦ Maison Henry Stuart ✦ Manoir Mauvide-Genest
- ✦ Maison Chevalier ✦ Édifice Honoré Mercier
- ✦ Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- ✦ Maison de la Littérature

1005, Boul. des Chutes
Québec, Qc G1E 2E4

Téléphone / Fax : 418 661-4694

cflap@coupe-froid.com

www.coupe-froid.com

Licence RBQ : 2732-1165-36

CORNICHE

MANSARDE

TOITURE

ARDOISE

CUIVRE

ACIER



Nous sommes là depuis 1987 !

Une entreprise familiale

Tél. : 450 661-9737

www.Tole-bec.com

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2
Télécopieur : 450 661-2713





À L'ÉQUIPE DE LA LUCARNE

Permettez-moi de vous signaler que le joli CLOCHETON qui figure en couverture de votre dernier numéro provient du couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame de Saint-Denis-sur-Richelieu, couvent reconstruit en 1867.

Il a été transporté à la Maison Saint-Gabriel, avec sa cloche, à l'été 1970, quand on a démoli le couvent en question. Avec quelques meubles du même couvent, de style chapeau de gendarme. La cloche qu'il abritait a été volée quinze jours après l'installation.

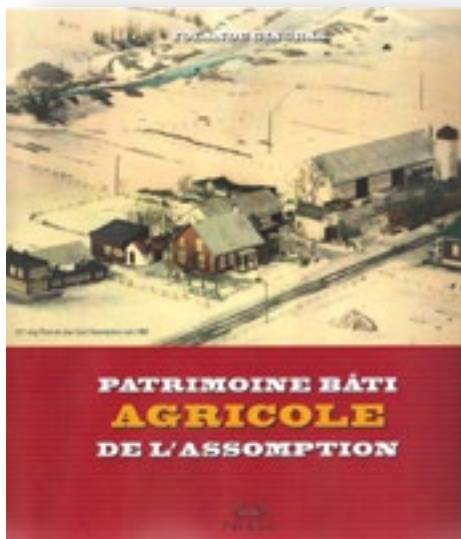
-Onil Perrier, secrétaire et archiviste, Société d'histoire des Riches-Lieux



CONSEIL DES
MÉTIER D'ART
DU QUÉBEC

LE RÉSEAU DES ARTISANS
PROFESSIONNELS EN
**ARCHITECTURE
ET PATRIMOINE**

Bureau de Québec : 418.694.0260 | Bureau de Montréal : 514.861.2787 | METIERSDART.CA



PATRIMOINE BÂTI AGRICOLE DE L'ASSOMPTION

Yolande Gingras, Éditions Point du Jour (2017), 183 p.

RAREMENT LE PATRIMOINE BÂTI AGRICOLE N'AURA FAIT AUSSI BONNE IMPRESSION

Dans le cadre du 300^e anniversaire de la Ville de L'Assomption (2017), Éditions Point du Jour a publié un ouvrage magnifiquement illustré portant sur les bâtiments agricoles du territoire. Ces anciens bâtiments de ferme regorgent d'histoire, écrit Yolande Gingras, éditrice et auteure du livre. « Les milliers de planches et de madriers assemblés de mains d'hommes sont devenus grange-étable, hangar à grain, laiterie ou poulailler. Étaient-ils construits pour une durée de vie de plus de 100 ans? Il faut bien admettre que les résultats sont extraordinaires lorsque nous songeons aux outils dont les premiers colons disposaient. » Nos ancêtres ne nous ont pas légué que des bâtiments. Ils se sont

transmis d'une génération à une autre un savoir et un savoir-faire que le livre PATRIMOINE BÂTI AGRICOLE DE L'ASSOMPTION nous explique admirablement. C'est une somme impressionnante de connaissances qui nous est transmise dans cet ouvrage auquel a collaboré **Clément Locat**. Lexique /architecture, graphiques, bibliographie complètent la documentation.

Au bout de 300 ans, ce qui fut et ce qui est constitue le patrimoine de ce qui sera, dit encore Yolande Gingras avec la belle sensibilité pour l'histoire qu'on lui connaît. Sachons préserver ce legs tout autant que l'environnement paysager dont il nous permet de profiter, de toute beauté –A.L.



Grange-remise, rang Bas-L'Assomption Sud, L'Assomption © Yves Leblanc
- Club de photo de L'Assomption et Éditions Point du jour

ACCUSÉ DE NON-ASSISTANCE À PATRIMOINE EN DANGER... OU LA MORT ANNONCÉE DE NOS PATRIMOINES DU BÂTI

Yves Lacoursière, (2018), 299 p.

« PATRIMOINE EN DANGER »

Dédié à la sauvegarde du patrimoine bâti, *Accusé de non-assistance à patrimoine en danger... ou la mort annoncée de nos patrimoines du bâti* de l'auteur Yves Lacoursière met en lumière l'importance de la transmission d'un savoir-faire lié aux métiers traditionnels de la construction. L'auteur pose comme postulat que les pérennités de ces patrimoines du bâti sont liées telles les deux cotés d'une médaille. « En 50 ans, 33% de notre patrimoine bâti a été détruit et ce massacre continue au rythme de 3 500 par année. Et les métiers traditionnels de la construction, seuls capables de le conserver, sont sur le point de s'éteindre » Rapport d'enquête et acte d'accusation, cet essai de l'ingénieur et ethnologue Yves Lacoursière est destiné à soulever un débat incontournable dans le milieu politique, auprès d'organismes militants et d'amateurs d'architecture. Son analyse nous rappelle la fragilité de notre patrimoine bâti et nous incite à prendre position par son appel à la mobilisation. –MDB



MONTE-BELLO, UNE OASIS DE BONHEUR

Yvan Fortier, ethno-historien



Manoir-Papineau, Montebello © Gregory Earl Lester

L'APMAQ s'est rendue à Montebello les 13 et 14 octobre dernier. Une synthèse de la conférence prononcée par Monsieur Y. Fortier paraîtra dans le prochain numéro de La Lucarne, en voici un avant-goût.



Retrouvez plus d'informations sur le site Web de LA LUCARNE.

Le lieu historique national du Manoir-Papineau est situé à Montebello dans l'Outaouais québécois. Il fait partie de l'ancien domaine seigneurial, un terrain réservé en propre au seigneur dans sa vaste propriété qu'était la seigneurie de La Petite-Nation.

La Petite-Nation: 1848. À 62 ans, auréolé par la renommée, mais déjà presque absent des feux de la rampe de la vie politique, Louis-Joseph Papineau entreprit la construction de Monte-Bello, son manoir seigneurial juché sur un cap: le Bonsecours.

Monte-Bello, manoir et domaine, vit s'élaborer, sous la conduite de Monsieur Papineau et de son fils Amédée, un jardin d'agrément de grande réputation. La villa et son milieu paysager jouxtaient le monde agricole fait de prairies, de vaches laitières, d'animaux de basse-cour ainsi que d'une érablière. Puis il y avait les dépendances: grange, écurie, etc., d'une part; et d'autre part, hangar à grains, maison du jardinier (pavillon d'entrée), colombier, serres, chapelle funéraire. Vinrent ensuite les ajouts plus tardifs: le musée familial, l'agrandissement du manoir, le campanile à la cloche, etc.

Louis-Joseph Papineau eut voulu son Monte-Bello comme une oasis de bonheur et de santé. Il le fut, bien sûr, mais que d'heures difficiles on eut à y traverser. À la fin de sa vie, Amédée Papineau, le fils aîné, s'y sentait « en paradis terrestre ». C'est que Louis-Joseph Papineau avait bâti là une sorte de rêve teinté de douceur de vivre. Déjà, en 1823, un soupir dans l'âme, il traçait ces lignes: « [...] la tranquillité de Montréal au lieu du bruit de Londres et la solitude plus grande de la Petite Nation quand me serez-vous rendus ? »

PRIX ROBERT-LIONEL-SÉGUIN 2018

Le 13 octobre 2018, L'APMAQ a décerné son prix Robert-Lionel-Séguin 2018 à Monsieur Clément Locat. La remise du prix s'est déroulée au Manoir-Papineau à Montebello. L'APMAQ offre ses plus vives félicitations au lauréat.